

Centre d'examen de l'Association Ambroise Croizat

Diplôme Initial de Langue Française (DILF)
FICHE D'INSCRIPTION 2024

Civilité : Madame
(à remplir en MAJUSCULES)

Monsieur

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance : / /

Ville de naissance :

Nationalité :

Pays d'origine :

Adresse postale :

Code postal :

Ville :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique :

Avez-vous un handicap ? oui non



Si oui, joindre obligatoirement un certificat médical ou votre attestation MDPH si vous en disposez.

Pièces à joindre à cette fiche d'inscription :

- Photocopie lisible d'une pièce d'identité en cours de validité avec photo : titre de séjour, carte de résident, passeport
- Paiement de **80 € TTC** (virement bancaire, chèque ou espèces) Hors financements ou facturation. Ordre à l'Association Ambroise Croizat
- **+ 10 €** de frais de dossier

à envoyer à :
Association Ambroise Croizat - Centre d'examen DLF
60 Rue de la République
93108 Montreuil Cedex



Inscription

Cochez la date de votre choix

FRANCE
ÉDUCATION
INTERNATIONAL

DILF



Sociale
& médico-sociale
association CROIZAT

2024

Date limite d'inscription	Date d'examen
Mercredi 17 janvier 2024	<input type="checkbox"/> Mardi 06 février 2024
Mercredi 13 mars 2024	<input type="checkbox"/> Mardi 02 avril 2024
Mercredi 15 mai 2024	<input type="checkbox"/> Mardi 04 juin 2024
Mercredi 12 juin 2024	<input type="checkbox"/> Mardi 02 juillet 2024
Mercredi 11 septembre 2024	<input type="checkbox"/> Mardi 1^{er} octobre 2024
Mercredi 13 novembre 2024	<input type="checkbox"/> Mardi 03 décembre 2024

Important : Les dates et heures des examens ne sont pas modifiables.

Lors du passage de l'examen, vous devez obligatoirement vous munir d'une **pièce d'identité en cours de validité** et d'un **stylo noir**. Les droits d'inscription aux examens ne sont pas remboursables, ni en cas de **retard ou d'absence**. **Aucun candidat ne pourra accéder à la salle d'examen passée l'heure de démarrage**. Sur présentation d'un justificatif d'absence à l'examen, le candidat absent sera réinscrit sur l'une des sessions le trimestre suivant.

Je certifie avoir pris connaissance des modalités d'inscription et déclare les accepter.

Fait à : le : / /

Signature :

+ 10 € frais de dossier

Cadre réservé à l'Association Ambroise Croizat

Financement :

Facturation :

Paiement : Chèque CB Espèces

Convocation envoyée le :



TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES ET DROIT D'ACCÈS AUX INFORMATIONS

Responsables du traitement :

France Éducation International
et l'association Croizat Sociale & médico-sociale

Les deux services précités disposent de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les candidats des examens du **DILF** selon la réglementation en vigueur (Arrêté du 7 juillet 2005 parue au Journal Officiel de la République française du 17 juillet 2005). Les informations enregistrées lors des inscriptions sont réservées à l'usage des services mentionnés ci-dessus et ne peuvent être communiquées qu'à l'intéressé. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant. En conséquence vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser jusqu'à la communication des résultats au centre d'examen où vous passez vos épreuves, par la suite à l'adresse suivante : **France Éducation International-Bureau DILF, rue Léon Journault 92310 Sèvres**. Dans le cas où le résultat des épreuves est communiqué aux candidats par Internet, les modalités d'accès aux résultats se feront uniquement en accès restreint (avec code d'accès par candidat) et non pas en affichage libre sur le site du centre.

Les données à caractère personnel du candidat seront adressées aux surveillants et correcteurs intervenant au sein de l'**association Croizat Sociale & médico-sociale**, ainsi qu'aux personnels appartenant au secrétariat d'examen et de la comptabilité, à **France Éducation International (FEI)**, aux autorités de contrôle, dûment habilitées par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Ces données seront conservées pendant toute la durée de l'exécution du contrat de prestations de services. Afin de permettre un suivi statistique, et préserver les intérêts de l'**association Croizat Sociale & médico-sociale** du point de vue de l'engagement de sa responsabilité civile, elles seront également conservées pendant une durée de 5 ans à compter du terme du présent contrat, correspondant au délai de prescription de droit commun. Cette durée pourra être prolongée le cas échéant, en cas de survenance d'évènements qui pourraient interrompre, ou suspendre ce délai de prescription.

Pendant cette durée, ces données feront l'objet d'un archivage, préalable à leur suppression définitive.

Le candidat est également informé de ce qu'il dispose du droit de saisir une autorité de contrôle afin d'introduire, le cas échéant, une réclamation, en saisissant plus spécifiquement la **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL)**.

Je soussigné(e) : **Madame** **Monsieur**

Nom : **Nom de jeune fille :**

Prénom :

Date:

Signature précédée de la mention : « *Lu et approuvé* »